

Programme en 2 parties

Beethoven : « *Le violoncelle du titan* »

Intégrale de l'œuvre pour violoncelle et piano

Première partie à 18h30

Sonate n° 2 en sol mineur (opus 5, n° 2)

Adagio sostenuto ed espressivo

Allegro molto, più tosto presto

Rondo (Allegro)

Sonate n° 3 en la majeur (opus 69)

Allegro, ma non tanto

Scherzo. Allegro molto

Adagio cantabile

Allegro vivace

Deuxième partie à 21h00

Sonate n° 1 en fa majeur (opus 5, n° 1)

Adagio sostenuto-allegro

Allegro vivace

Sonate n° 4 en ut majeur (opus 102, n° 1)

Adante

Allegro vivace

Adagio

Allegro vivace

Sonate n° 5 en re majeur (opus 102, n° 2)

Allegro con brio

Adagio con molto sentiment d'affetto

Allegro-allegro fugato

Les 5 Sonates de Beethoven pour Piano et Violoncelle

Beethoven jouait du violon et de l'alto, mais pas du violoncelle, ce qui ne l'a pas empêché de fort bien connaître et utiliser les ressources d'un instrument dont il semble avoir apprécié les qualités de timbre et l'étendue de la palette expressive. S'en étant saisi au moment où, grâce notamment à Dupont et Boccherini, le violoncelle venait enfin de s'affranchir de son rôle traditionnel d'instrument de continuo, Beethoven passe pour avoir été « l'inventeur » de la sonate pour violoncelle et piano, une distinction d'autant plus naturelle que ni Mozart, ni Haydn n'en avaient composé.

Ses cinq sonates « furent donc, pratiquement, les premières œuvres importantes dans cette formation comportant, non seulement une partie de piano entièrement écrite, mais inaugurant l'ère de la sonate romantique avec violoncelle et sa construction incluant notamment de vastes introductions Adagio. Dès lors, c'est dans les sonates pour violoncelle que l'on observe la liberté avec laquelle Beethoven traite la sonate en tant que forme : remarquons, par exemple, que seule la 5^e et dernière sonate possède un véritable mouvement lent à la place attendue, alors que, dans les 2^e et 4^e sonates, la lente introduction est bien davantage qu'un simple préambule, mais un mouvement en soi, dans sa propre tonalité, affirmant en outre les intentions dramatiques de chaque œuvre ».

Autre point à souligner : à la différence de ses sonates pour violon et piano, qui relèvent toutes des « première et deuxième manières » du compositeur, ses sonates pour violoncelle et piano, bien que deux fois moins nombreuses, se répartissent entre ses trois grandes périodes créatrices, les premières datant de 1796 et les dernières, dont un critique de l'époque trouva qu'elles appartenaient « au goût le plus inaccoutumé et le plus étrange... », de 1815-1816.

Sonate n° 1 en fa majeur (opus 5, n° 1)

D'un caractère le plus souvent heureux, l'opus 5 n° 1 en fa majeur est bâtie en seulement deux mouvements dont le premier, de très vastes proportions, enchaîne une longue introduction lente, de style rhapsodique, et l'allegro proprement dit.

Sonate n° 2 en sol mineur (opus 5, n° 2)

De caractère nettement plus dramatique, parfois même douloureux, l'opus 5 n° 2 en sol mineur se présente dans une structure en trois mouvements où les deux allegros sont précédés d'un adagio réellement autonome. Le rondo final, dont la construction est nettement moins aboutie, apparaît beaucoup plus détendu, tout en témoignant par instants de la persistance d'une certaine agitation.

Sonate n° 3 en la majeur (opus 69)

Chef-d'œuvre de la période « héroïque » et médiane (1807-1808), l'opus 69 en la majeur reste un peu la favorite des violoncellistes comme du public. Remarquable par la qualité des idées musicales comme par l'équilibre obtenu entre les deux instruments, cette sonate « a la force, l'économie et l'invention originales des œuvres de la maturité »

Sonate n° 4 en ut majeur (opus 102, n° 1)

Découpée en quatre mouvements selon une articulation lent-vif-lent-vif, dont deux brefs mouvements lents, l'opus 102 n° 1 en ut majeur, que Beethoven qualifia de freie Sonate (sonate libre) dans son manuscrit et qui culmine dans une finale d'une grande puissance polyphonique, frappe par une économie de moyens qui en fait la plus dense des cinq.

Sonate n° 5 en re majeur (opus 102, n° 2)

Avec sa structure en trois mouvements (vif-lent-vif) nettement individualisés, l'opus 102 n° 2 en ré majeur apparaît de prime abord assez « rassurante », mais c'est sa finale fuguée qui, en même temps que l'émerveillement, suscite le plus grand étonnement. Encore aujourd'hui, on peut partager la perplexité d'un Schindler qui, ayant avoué à Beethoven qu'il ne parvenait pas à comprendre ce fugato, n'eut d'autre réponse qu'un laconique « ça viendra ! ».

(Tranchefort, François-René, Guide de la musique de chambre, Fayard, Paris 1998)

Marc Coppey Formé au Conservatoire de Strasbourg, au Conservatoire national de Paris et à l'université de l'Indiana à Bloomington (États-Unis), Marc Coppey vient d'attirer l'attention du monde musical en 1988, en remportant à 18 ans les deux plus hautes récompenses du concours Bach de Leipzig - le premier prix et le prix spécial de la meilleure interprétation de Bach -, lorsqu'il est remarqué par Yehudi Menuhin.



Il fait alors ses débuts à Moscou puis à Paris dans le trio de Tchaïkovski avec Yehudi Menuhin et Victoria Postnikova, à l'occasion d'un concert filmé par Bruno Monsaingeon. Rostropovitch l'invite au Festival d'Evian et, dès lors, sa carrière de soliste se déploie, sous la direction d'Emmanuel Krivine, Rafael Frühbeck de Burgos, Michel Plasson, Jean-Claude Casadesus, Theodor Guschlbauer, John Nelson, Raymond Leppard, Erich Bergel, Philippe Bender, Alan Gilbert, Lionel

Bringuier, Paul McCreech, Yutaka Sado, Kirill Karabits ou Asher Fisch.

Il est le directeur musical du festival Les Musicales de Colmar et de la Saline Royale Academy à Arc-et-Senans, France et professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris depuis 2003.

François Dumont François Dumont est Lauréat des plus grands concours internationaux : le Concours Chopin, le Concours Reine-Elisabeth, le Concours Clara Haskil. Il est nommé aux Victoires de la musique dans la catégorie 'soliste instrumental' et reçoit le Prix de la Révélation de la Critique Musicale Française.



François Dumont s'est produit dernièrement en concert à la Philharmonie de Paris, à la Seine Musicale, en récital dans les grands festivals en France et à l'étranger. Il est régulièrement invité en Suisse, en Pologne, en Espagne, en Amérique du Sud, en Chine, au Japon et en Corée du Sud.

François Dumont a été choisi par Leonard Slatkin pour jouer et enregistrer les deux concertos de Ravel avec l'Orchestre National de Lyon. Il se produit également avec le Cleveland Orchestra, l'Orchestre du théâtre Mariinsky, l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo, Les Siècles, avec des chefs tels que François-Xavier Roth, Jesús López-Cobos, David Reiland, Alexander Sladkovsky, Antoni Wit. é à Lyon, il rentre à l'âge de quatorze ans au C.N.S.M.D de Paris dans la classe de Bruno Rigutto. Il se perfectionne à l'Académie Internationale de Côme et la Lieven Piano Foundation auprès de Dmitri Bashkirov, Leon Fleisher, William Grant Naboré, Murray Perahia, Menahem Pressler et Andreas Staier. Sa discographie en soliste comprend l'intégrale des Sonates de Mozart, deux albums Bach chez Artalinnna, un album Wagner/Liszt, l'intégrale de l'œuvre pour piano de Maurice Ravel. Il enregistre une série de concertos de Mozart avec l'Orchestre Symphonique de Bretagne, dirigés du piano. Ses derniers enregistrements sont consacrés aux Nocturnes de Chopin, aux Nocturnes de Fauré, enregistrés sur piano Gaveau de 1922. Son prochain disque est consacré aux Ballades et Impromptus de Chopin.

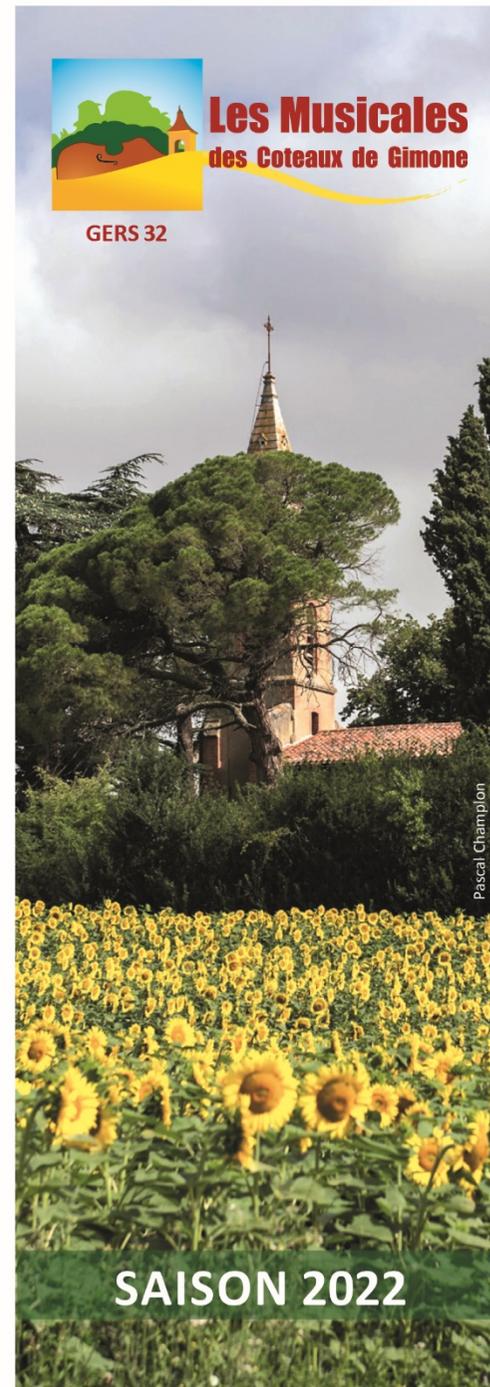


Les communes de Betcave-Aguin, Boulaur, Castenau-Barbarens, Lartigue, Saint Élix d'Astarac, Saramon, Sémézies-Cachan, Simorre, Tournan, Villefranche d'Astarac
L'association remercie la Fondation Köck pour son soutien continu



Les Musicales des Coteaux de Gimone
Mairie, 32420 Betcave-Aguin

Téléphone : 06 72 16 20 91 - Courriel : musicalesdescoteaux@gmail.com - Site : www.musicalesdescoteaux.fr
Licence N° L-R20-11198



Concert de clôture en 2 parties **BEETHOVEN** « Le violoncelle du titan »

Marc Coppey, violoncelle
François Dumont, piano

MERCREDI
13 JUILLET
18H30 et 21H00

BETCAVE-AGUIN
Salle culturelle

